



## Les travaux de la commune

Les services techniques n'ont pas chômé depuis la rentrée.

Outre le nettoyage des espaces publics de la commune et les petits travaux quotidiens et permanents, certaines réalisations plus importantes ont été menées à bien.

Ainsi le port de l'Estey a été réaménagé, la rosace de l'église, sortie de son logement lors de la tempête de janvier 2009, a rejoint sa place de toujours.



De nombreuses interventions sont nécessaires pour nettoyer les crastes au niveau des embouchures sur le lac.

D'autres chantiers sont en cours ou à l'étude :

- Mise en conformité de la salle polyvalente de l'Espace Gemme.
- Réaménagement de la cour de l'école maternelle et changement des jeux.
- Agrandissement de la station d'épuration.
- Etude pour la station de relevage de Caton.
- Fin des travaux d'aménagement paysager de la rue du stade.
- Réparation des pontons.

Victor IGREJA  
Adjoint aux Travaux



## APPEL aux ARTISTES !

Artistes Sanguinétois, peintres amateurs ou confirmés, le bulletin municipal a besoin de vous !

En effet,

Nous souhaitons illustrer les premières et dernières pages de ce bulletin municipal avec vos œuvres, peintures, aquarelles, dessins, paysages, natures mortes, figuratif ou non figuratif, tout sujet...

Pour le format, prévoyez de préférence des dimensions se rapprochant de celles du présent journal.

Il est prévu 4 parutions par an distribuées à tous les habitants du village.

Apportez vos œuvres à la Mairie.

*A tous, merci !*

Printemps 2009, quelques semaines après le passage de Klaus, les bouleaux gisant dans les flaques d'eau et que l'on croyait morts lancent vers le soleil des rameaux inattendus... Événement subtil qu'Annie CAMPARDON saisira sur la toile.



Bulletin Municipal de la Ville de Sanguinet - Directeur de la publication : Bernard LAINE, Maire de Sanguinet 40460 - Imprimerie SODAL 33 Langon - Photos : Mairie de Sanguinet et GL-ADE



Au nom de l'équipe municipale, permettez-moi d'adresser à chacun et à chacune d'entre vous,

## nos voeux de bonne année,

Des voeux à partager avec vos proches et ceux qui vous sont chers. Au moment même où je formule, très sincèrement, ces souhaits, j'ai conscience de l'attente qui est la vôtre.



Une année nouvelle, mais aussi, et surtout pour Sanguinet, une année sous d'autres auspices où tous vos élus ont ressenti et intégré l'espoir qu'ils ont suscité.

L'hiver n'est pas la saison la plus propice pour Sanguinet : notre environnement et notre culture s'accrochent mieux du soleil, de sa lumière et de sa chaleur. Pourtant nous aimons à penser, même en cette saison, qu'il va poindre doucement et nous annoncer des jours meilleurs.

C'est le même état d'esprit qui anime vos élus. Nombre de signes encourageants se multiplient : les initiatives fusent de toutes parts, porteuses d'envies et d'espoirs ; les directions annoncées se concrétisent dans les esprits et les objectifs exposés au cours de la dernière campagne électorale se dessinent.

Après une période d'adaptation, de découvertes, chaque responsable élu s'est approprié son domaine d'action. Après l'inventaire de "l'héritage", chacun est rentré de plain-pied dans l'organisation de sa tâche.

L'équipe chargée de l'assainissement budgétaire est en marche et les nombreux aspects d'une meilleure gestion financière devraient commencer à porter leurs fruits dès cette année même si tout n'est pas encore véritablement gagné.

Pour autant, il nous apparaît impossible d'envisager, dès cette année, les quelques actions d'investissement qui amélioreraient le potentiel de notre commune. Malgré les obstacles budgétaires, quelques possibilités s'offriront à nous et à vous.

Vos élus sont à l'écoute et là aussi les moyens se mettent en place et se matérialiseront très bientôt. La population SANGUINETOISE a déjà perçu des changements profonds autant dans l'image qui s'attache à vos élus que dans les manières claires, transparentes, loyales de transmettre l'information, de partager les événements qui rythment la vie municipale.

Chacun sait aussi que l'environnement est au cœur de nos vigilances : les différents acteurs de notre développement futur l'ont bien compris, même si nous avons dû assumer quelques décisions déjà entérinées. Ce sont nos choix à venir (projet de l'école et du centre bourg, réseau routier, environnement de notre lac...) que nous voulons marquer de cette volonté de préservation et d'amélioration, de notre souci d'éco équilibre. Les décisions qui garantissent au mieux cette préoccupation sont déjà avancées.

Vous avez désigné une équipe faite de simplicité et de compétences. Sa loyauté, sa volonté de respecter ses engagements m'apportent la sérénité nécessaire à l'administration communale.

C'est avec ceux et celles que vous avez choisis qu'il m'est facile de vous redire bien sincèrement Bonne année 2010 à SANGUINET !

Dans le prochain numéro du Bulletin Municipal, un espace sera réservé à l'expression des lecteurs (citoyens de Sanguinet) sur des sujets qui ne peuvent être retranscrits sur le "Cahier Citoyen" (voir page 3). Le meilleur accueil sera réservé à vos articles et photos.

Bernard LAINE, Maire de Sanguinet



## Les finances de Sanguinet.



Ce premier trimestre de mandature nous a permis de faire un état des lieux de nos finances, qui, malheureusement s'est révélé sans surprise. Nous n'avons probablement pas les équipements d'une commune de 5 000 habitants, par contre, nous en avons bien la dette et les dépenses de fonctionnement que seuls, 3 000 habitants (et non 5 000) devront se

partager pendant encore quelques années.

Pour bien se représenter l'ampleur des dépenses excessives engagées entre 1995 et 2007, je vous donnerai un seul chiffre qui reflète bien la situation de surendettement dans laquelle se trouve notre commune, situation révélée en mars 2009 et confirmée ensuite par l'analyse financière de la Trésorerie de PARENTIS en juin 2009 :

Imaginons un couple avec un enfant résidant à Sanguinet. La part de la dette que devra rembourser ce couple dans les années à venir, au travers de ses impôts locaux, avoisine à ce jour les 6 000 €. Dans toute autre commune, elle serait, en moyenne, inférieure à 2 500 €!



## L'heure est donc aux économies.

Depuis son arrivée, la nouvelle équipe s'y emploie et chacun des élus, dans chacun des projets qu'il étudie, essaie de trouver les solutions qui permettront de réduire les dépenses.

En cette période, nous travaillons avec les cadres de la commune sur la construction du budget 2010 pour lequel le Maire a clairement défini les règles du jeu. Toutes les missions d'utilité publique seront assurées, sachant que chaque "gestionnaire de compte" devra trouver des solutions innovantes et proposer des économies.

En parallèle, vos élus ont déjà lancé de nombreuses études qui devraient nous permettre de réaliser des économies, petites ou grandes, mais qui, mises bout à bout, devraient produire les effets escomptés, afin de retrouver une situation saine. Je citerai seulement trois d'entre elles :

- Renégociation des taux d'intérêts trop élevés, auprès des banques,
- Etude de la réduction des coûts d'éclairage public,
- Optimisation des ressources de personnel afin de minimiser les emplois saisonniers et les remplacements.

Notre mission, à la Commission Finances, est de veiller à ce que tout soit mis en oeuvre pour faire des économies. Nous soutiendrons en permanence chaque élu ou fonctionnaire dans sa démarche d'optimisation des coûts de fonctionnement et d'investissements, tout en restant vigilants sur la qualité des services proposés aux Sanguinétoises et Sanguinétois.



Plusieurs sujets ont été évoqués : le photovoltaïque, les antennes téléphoniques, le dossier Cabougnon, le festival jazz 2010, les futurs comités de zone... et Véolia. A propos de ce sujet, Monsieur le Maire a expliqué comment, après son intervention, Véolia a dû rembourser la somme de 73,00 € à ceux de nos concitoyens taxés de ce montant lors d'un contrôle technique portant sur les installations non raccordées au réseau d'assainissement public. Soirée vivante, échanges fructueux des participants, autant de motifs qui nous encouragent à renouveler l'expérience.

## L'énergie de l'espoir.

Une nouvelle fois, Sanguinet s'est mobilisé pour le Téléthon 2009 autour de nombreuses manifestations organisées par les associations et leurs bénévoles.

Jeunes et moins jeunes ont répondu présent en faisant de ces heures passées ensemble bien plus qu'une seule collecte de dons. L'énergie de tous, ainsi qu'une météo clémente ont permis à toutes les activités de se dérouler comme prévu et avec succès.

Conjuguer ensemble le verbe "téléthoner" c'est toujours un pari et nous l'avons gagné. Un regret cependant, la faible participation à l'apéritif-concert du Dimanche midi...

A l'époque où l'on parle beaucoup d'énergie renouvelable, il en est une qui n'est pas prête de manquer à Sanguinet : la Générosité.

Nous avons remis à l'A.F.M. la somme de 5 238 €.

*Bravo et merci à tous !*



## Consultation de la jeunesse

Vous avez... entre 12 et 20 ans ?



La municipalité souhaite examiner avec vous l'opportunité d'échanger projets et idées en rapport avec les activités de détente, de loisirs, de sport, artistiques... et les espaces, les lieux qui pourraient être imaginés pour mettre en oeuvre un projet qui vous serait commun.

La consultation se déroulera en deux temps. D'abord, un questionnaire vous parviendra. Puis, avec toutes vos réponses nous organiserons une réunion de tous les intéressé(e)s.



## Espace Gemme, espace culturel et associatif

Entre les deux guerres, ce lieu, propriété de la famille Dupont, était le siège de la Coopérative des résineux, dite "l'Atelier". On y distillait la gemme pour en obtenir entre autre l'essence de térébenthine et la colophane.

En juillet 1940, les soldats allemands descendant vers Bayonne y passent une nuit. La distillerie fonctionnera normalement pendant la guerre puis déclinera par la suite comme tout ce secteur d'activité.

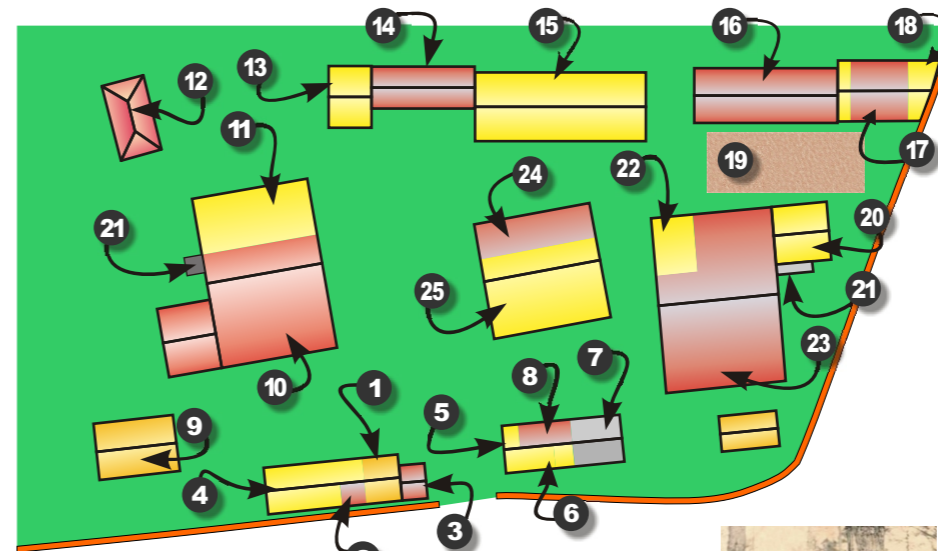
Dans les années 60, le groupe Dassault y implantera des ateliers de mécanique de précision pour fabriquer des éléments d'avions militaires. Durant l'hiver 1979-80, sera construite la "ferme landaise" à l'intention du personnel d'encadrement. Ce qui n'empêchera pas Dassault de quitter les lieux soudainement...

Le 27 juin 1989, la Commune de Sanguinet décide donc d'acquérir l'ensemble sol et bâtiments aux consorts De Urtasun.

Les locaux sont maintenant utilisés pour des activités sportives, culturelles, festives... En souvenir des usages passés, il nous a paru judicieux de désigner chaque salle avec des noms évoquant le temps... de la "gemme".



Muriel BENQUET CARRÈRE



## LEXIQUE LANDAIS

- La gemme :** résine sécrétée entre l'aubier et l'écorce des résineux pour cicatriser les lésions occasionnelles de l'écorce. La "gemme" n'est pas la sève du pin.
- L'arcanson :** colophane.
- Lou bridoun :** hapchot utilisé après 1900.
- L'arrouille :** sentier allant d'un pin à l'autre.
- Lou doubley :** la care de la 2ème année.
- Lou barras :** gemme durcie sur la care.
- Lou malhoq :** maillet de houx.
- L'amassa :** récolte de la résine.
- Lou galip :** copeau qui tombe.
- Lou hapchot :** genre de hache servant à inciser ou piquer le pin.
- Lou barsquit :** outil servant à gratter la résine sèche.
- L'arousiney :** le résinier.
- La cache :** grande louche.
- La tchanque :** échasse.
- Lou pitey :** échelle à un seul montant.
- Lou rasclat :** hapchot léger utilisé lorsque la care est haute.
- Lou palinette :** petite spatule servant à vider les pots de résine.



- 1 Lou malhoq
- 2 Secours catholique
- 3 Lou Barras
- 4 L'amassa
- 5 Lou palinette
- 6 Local technique
- 7 Sanitaires
- 8 Lou rasclat
- 9 Bergerie
- 10 Lou galip
- 11 Lou hapchot
- 12 Ferme landaise
- 13 Lou barsquit
- 14 L'escouarte
- 15 L'arcanson
- 16 Lou bridoun
- 17 L'arrouille
- 18 Lou doubley
- 19 Terrain de Pétanque
- 20 Office
- 21 Sanitaires
- 22 La cache
- 23 L'arousiney
- 24 La tchanque
- 25 Lou pitey

## Solidarité

Dans les instants très difficiles que nous vivons, plus que jamais nos efforts doivent concerner les politiques sociales.

Les plus fragiles, les personnes âgées ou handicapées, les enfants et les familles, chacun doit pouvoir compter sur ces élans de solidarité.

Les 27 et 28 novembre 2009, lors de la collecte BANQUE ALIMENTAIRE, les résultats ont été à la hauteur de nos espérances. Une fois de plus la mobilisation des Sanguinétois a été remarquable. Le CCAS se réjouit de ces dons qui devraient lui permettre de soulager en partie les plus démunis de notre commune.

De tout coeur, merci pour votre générosité.

Tous nos remerciements à l'aide logistique apportée par M. Scotto lors de cette collecte.

Mmes Elyane PERRET et Jacqueline FANARI



## PAGE SPECIALE "REPORTAGE"

Vous souhaitez vous exprimer sur la vie à Sanguinet, sur l'Environnement... Vous souhaitez apporter un point de vue particulier ou original ? **C'est possible. Le prochain Bulletin Municipal réserve une page pour votre reportage !** Faites parvenir vos textes, vos photos... à la Mairie.

## Nouvel élu de la majorité municipale.

Le soir des élections municipales du 27 septembre 2009, une erreur s'est glissée dans les résultats lors de la saisie informatique. Après vérification par la Préfecture et recours auprès du Tribunal Administratif de Pau, l'élection de Samuel GUILLET a été validée en lieu et place de M. David RODRIGUEZ.





# Le Lac



Que nous soyons anciens sanguinétois ou nouveaux arrivants, nous avons une passion commune qui nous a amenés à vivre à Sanguinet, c'est la beauté de notre lac.

Pour le pêcheur local, amateur ou passionné d'activités halieutiques, la **quantité** et la **qualité** de l'eau des lacs sont deux critères fondamentaux pour la pérennité des distractions en milieu lacustre. Le suivi de ces deux paramètres fait l'objet d'observations et d'analyses régulières depuis ces dernières décennies. Sous l'égide du Syndicat intercommunal pour la surveillance des plages et lacs landais et, depuis 6 ans, sous celui de la Communauté des Communes des Grands Lacs, un technicien rivière a été missionné pour analyser l'évolution des milieux aquatiques. A un niveau supérieur, la structure d'un S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour les régions BORN et BUCH, est désormais en phase procédurale.

En terme de **quantité**, il est évident que les grandes crues qui tombent sur le bassin versant ne peuvent s'évacuer en quelques heures vers l'océan. Les ouvrages de régulation, de dimensions modestes, disposés le long des canaux ne peuvent, en raison de leur faible potentialité, évacuer les précipitations exceptionnelles. Le suivi des niveaux est désormais observé au jour le jour grâce à des capteurs (passerelle à la sortie de la Gourgue) qui télétransmettent leurs mesures.

Dans l'attente du nouveau plan de gestion de notre lac par le S.A.G.E., le niveau du lac, régi par l'ordonnance royale du 27 novembre 1836 et débattu de nombreuses fois en conseil municipal, restera un sujet de discussions animées au bord du lac.

La **qualité** de l'eau fait l'objet de nombreux prélèvements tout au long de l'année pour des analyses et interprétations garantissant son usage pour la baignade et la pêche.

## Travaux en cours et futurs :

- Nettoyage du port de l'Estey,
- Mise en place de la barrière de limitation du parking de l'Estey,
- Création du nouveau parking à remorques bateau de l'Estey,
- Réparation des dégâts (dernière tempête) sur les pontons de l'Estey,
- Démoussage des pontons de l'Estey,
- Nettoyage des crastes des bords du lac,
- Réparation du ponton de la plage du Pavillon,
- Remise en état et nettoyage des plages.

Jean Yves DELAUNAY



## Gestion du port

Rappel de quelques dispositions réglementaires (selon Arrêté Municipal N° 1740A du 28/11/2008) :

- Priorité des emplacements aux Sanguinétois.
- Un emplacement par foyer fiscal.
- Amarrage correct sur les pontons (pare battage, bouée de tête, amortisseurs).
- Limitation des nouveaux bateaux accueillis.
- Vignettes visibles (même avec les bâches de protection) pour faciliter les contrôles.
- Prévenir immédiatement le service de navigation en cas de changement ou vente de bateau.
- Toute sous-location de son emplacement entraînera l'exclusion des ports.

## Entre mémoire et souvenirs

Après une saison estivale riche en événements, c'est avec vives émotions que la saison culturelle 2009-2010 a débuté en ce samedi 24 octobre grâce au majestueux travail de l'ATLAS. Fleuron de notre tissu associatif, ce groupe nous a offert un magnifique diaporama retraçant le passé de notre village, de la Belle époque jusqu'à la douloureuse année 1999 qui s'acheva par une terrible tempête.

L'occasion pour certains d'y revoir parents ou proches et de faire resurgir quelques souvenirs d'enfance, puis, pour les plus jeunes, de découvrir notre patrimoine.

En seconde partie, tel un vieil album de famille, tous les spectateurs se sont retrouvés en 1976, au coeur d'un voyage à destination de la Normandie et de l'île de Jersey durant lequel visites et parties de rigolades se sont succédées. Subjuguée par la qualité de ce travail, l'assistance réserva un tonnerre d'applaudissements aux différents intervenants de cette soirée. Instant rare que celui de l'émotion commune qui s'empare d'un public aux préoccupations présentes très diverses et au passé commun. Remerciements aux "amateurs" de l'Atlas qui ont réussi, ce soir-là, un vrai moment culturel. Une nouvelle projection aura lieu le 3 avril 2010

## La culture pour tous.

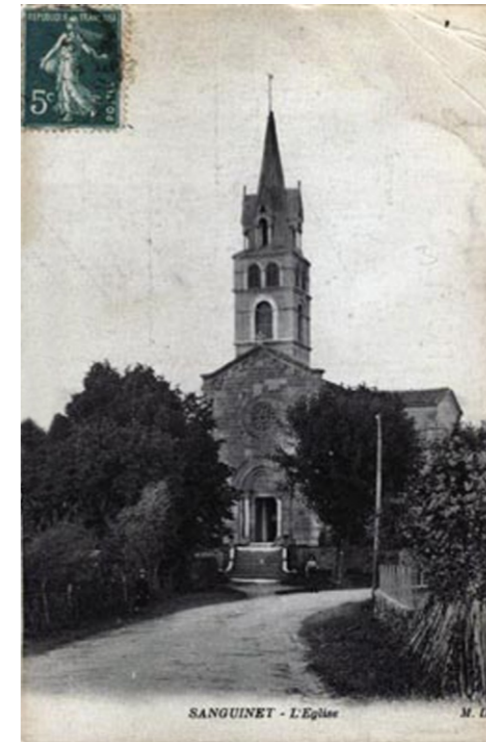
C'est avec plaisir que la ville de Sanguinet vous propose cette année encore un agenda culturel diversifié



## Envie d'une pause !

S'il est une chose que chacun apprécie c'est de pouvoir s'évader du monde réel un instant. Pour cela la médiathèque est à votre disposition et vous propose un choix varié de livres dans lequel petits et grands trouveront leur trésor avec une animatrice de bons conseils organisant de belles expositions invitant aux voyages et au plaisir des sens.

La médiathèque, c'est le lieu idéal pour toutes vos escapades imaginaires. C'est aussi un lieu d'apprentissage et de découverte.



et ouvert à toutes générations, avec au programme, expositions, pièces de théâtre et conférences, moments de détente... qui se succéderont en attendant les beaux jours où chacun pourra, entre amis ou en famille, se divertir, sans oublier nos enfants qui eux aussi pourront profiter d'animations adaptées à leurs âges.

Cette saison se place donc sous le signe d'une invitation aux voyages, de découvertes et des rires, à laquelle Sanguinet est heureux de vous convier.

Ajoutons pour terminer que nous œuvrons pour l'accès de tous à la Culture, sans ségrégation sociale.

Pour cela, nous réunissons les partenariats nécessaires pour diminuer les coûts des manifestations en se rapprochant le plus possible de la gratuité pour la population.

SOUBAIGNÉ Nathalie



# AGENDA

**SAMEDI 9 JANVIER**  
Salle des fêtes à 11h  
Vœux du Maire.

**SAMEDI 9 JANVIER**  
Salle de l'Arousiney (esp. Gemme)  
Après-midi dansante organisée par le CCAS avec "l'Accordéon à bulles".

**DIMANCHE 10 JANVIER**  
Salle des fêtes.  
Vœux et Galette de la FNACA.

**SAMEDI 23 JANVIER**  
Salle de l'Arousiney (esp. Gemme)  
Thé dansant de l'Amicale des Retraités.

**Salle des fêtes - 20h 30**  
THÉÂTRE DU BORN  
Soirée théâtre proposée par le Service Culturel de la Mairie de Sanguinet.

**SAMEDI 30 JANVIER - S. des fêtes**  
Goûter de l'Amicale des Retraités.

**SAMEDI 6 FEVRIER - S. des fêtes**  
Assemblée Générale de l'Amicale des Retraités.

**SAMEDI 14 FEVRIER - S. des fêtes - 15h**  
Marionnettes du cirque Manouïva.  
CRABB et Service Culturel de la Mairie.

**VENDREDI 19 FEVRIER S. des fêtes**  
LOTO du Club de Tennis de Table.

**SAMEDI 20 FEVRIER - l'Arousiney**  
THE DANSANT suivi d'un repas.

**Salle des fêtes**  
REPAS organisé par l'ATLAS.

**SAMEDI 6 MARS - Salle des fêtes**  
Soirée THÉÂTRE "Ballade en Arc en Ciel". Service Culturel de la Mairie.

**MARDI 9 MARS- l'Arousiney**  
Concours de BELOTE de l'Amicale des Retraités.

**SAMEDI 13 MARS- l'Arousiney**  
Vente de Matériel et Jeux Vidéo. Organisé par l'APES.

**SAMEDI 13 MARS - l'Arousiney**  
Thé dansant de l'Amicale des Retraités.

**SAMEDI 27 MARS**  
Salle de l'Arousiney  
Soirée dansante du Judo.

**Salle des fêtes**  
THÉÂTRE : "Lou Caoudey"

**DIMANCHES 13 & 21 MARS**  
Salle des fêtes  
Élections Régionales.



# Quid du photovoltaïque ?



Issue du Grenelle de l'Environnement, l'obligation de concevoir et construire des bâtiments « basse consommation » ou à « énergie positive » se concrétisera dès 2020. Le PHOTOVOLTAÏQUE apparaît comme la solution la mieux adaptée pour répondre à ces critères de construction et de consommation. On peut penser que d'ici 2020 les progrès scientifiques rendront plus facile l'accès à cette technologie sous toutes ses formes. Les particuliers, les sociétés, les collectivités se verront amenés à trouver des solutions conformes aux contraintes inhérentes au développement durable et aux contrôles des rejets. L'électricité propre, par le photovoltaïque, est un des aspects forts de la politique de la France en matière d'énergie renouvelable.

Dans les années qui viennent, chaque toit (maison, hangar, immeuble), chaque surface disponible (parking, bâtiment public etc.) pourra devenir une source de production d'électricité. A noter déjà qu'au cours du premier semestre 2009, EDF a enregistré près de 23 000 raccordements de ce type à son réseau.

Bien évidemment d'autres technologies participeront à l'effort général de recherche de solutions propres, comme le solaire thermique (production d'eau chaude), l'éolien (même à un niveau individuel), la biomasse (une filière très appropriée pour les Landes – voir projet de BIGANOS), les ressources naturelles (géothermie).

Dans un futur proche l'électricité sera notre principal « carburant », même les automobiles seront à motricité électrique. Pour les communes telle Sanguinet, il s'agit de préparer l'avenir, en intégrant une solution électrique à toute nouvelle construction (ex : une école) ; en favorisant l'accès à cette technologie à tout programme privé de construction.

Plus immédiatement, la politique européenne oblige les états, d'ici 2020, à réduire de 20% la consommation d'énergie et d'augmenter de 20% la part des énergies renouvelables (cf. article 17 de la loi Grenelle 1) :

« Atteindre cet objectif suppose d'augmenter de 20 millions de tonnes équivalent pétrole la production annuelle d'énergie renouvelable d'ici à 2020, en portant celle-ci à 37 millions de tonnes équivalent pétrole ».

Déjà des investisseurs, certains institutionnels, recherchent des solutions de production de masse ; on parle ici de FERMES PHOTOVOLTAÏQUES ou centrales au sol. Ces installations peuvent produire plusieurs centaines de Mégawatts de puissance installée.

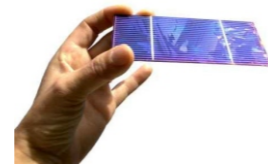
Sanguinet n'est pas en reste. Trois sociétés parmi les plus importantes en matière de production et distribution d'énergies développent chacune un projet d'implantation sur notre territoire. Il s'agit d'unités de 30 à 35 hectares chacune, produisant autour de 10 MW. Ces installations participeront à l'effort national cité plus haut et seront aussi une source de revenus appréciables pour notre communauté (location de terrains sur 30 ans, taxe professionnelle ou son équivalent...). Les terrains retenus sont ceux qui ont été fortement endommagés par la tempête Klaus ; certes, c'est un peu du patrimoine forestier (environ 10%) qui disparaît pour trois décennies mais c'est aussi une façon des plus écologiques de rentabiliser notre patrimoine. Implantation vers 2012.

Ecologique jusqu'au bout : le panneau solaire ne produit aucune nuisance, aucune pollution. En fin de vie il est totalement recyclé. En effet, le silicium (du sable à la base), le verre, le métal qui le composent sont entièrement récupérables.

Patrice  
SOUALLE  
Adjoint,  
chargé du  
Développement  
Économique



## Comment ça marche ?



Le principe est basé sur un phénomène physique : l'effet photovoltaïque. Un photon (grain de lumière) heurte un atome d'un matériau dit semi-conducteur. S'il est suffisamment énergétique il « arrache » un électron à la matière et lui communique une certaine vitesse. Il y a alors un déplacement d'électrons, c'est l'électricité.



Quelle est la différence entre la grippe saisonnière et la nouvelle grippe A(H1N1) 2009 ?

Dans l'épidémie actuelle, il s'agit d'un nouveau virus qui se transmet d'homme à homme mais appartient à la famille A(H1N1)2009. Il résulte de phénomènes de recombinaisons à partir de virus de porc, humain et aviaire. Ce virus est cependant différent du virus H1N1 de la grippe saisonnière, virus d'origine humaine qui circule habituellement durant la saison hivernale.

### La vaccination.

La vaccination n'est pas obligatoire. Face au risque de pandémie grippale, le gouvernement a décidé de proposer la vaccination à l'ensemble de la population. Selon un calendrier reposant sur le degré de priorité arrêté par le Premier Ministre, chaque personne recevra, de la part de l'Assurance Maladie, un courrier de la Ministre de la Santé l'invitant à se faire vacciner.

Pour les habitants de Sanguinet, le centre de vaccination est installé au :

**Centre Administratif de Parentis**  
**Place du 14 juillet.**

05 58 04 22 14 (Mme BROCHANT)  
cv40.parentis@orange.fr  
Horaires  
tous les jours de 9h 00 à 19h 00  
et le samedi de 9h 00 à 12h 00  
Tél. 05 58 82 73 20  
ou 05 58 78 42 90

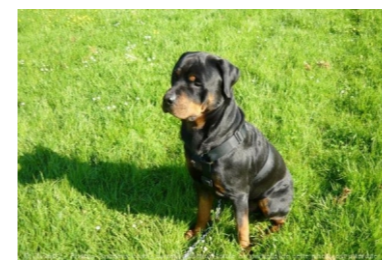


## Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie de Sanguinet

	MATIN	APRÈS MIDI
du LUNDI au JEUDI	9h 15/12h 30	14h 00/18h 00
VENREDI	9h 15 / 12h 30	14h 00/17h 30
SAMEDI	9h 15/12h 30	

Le service de l'Urbanisme est ouvert aux mêmes horaires.

## CHIENS DANGEREUX et FRELONS ASIATIQUES



La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux instaure l'obligation pour chaque détenteur de chiens classés en 1ère et 2ème catégorie, d'avoir un PERMIS DE DÉTENTION au plus tard le 31 décembre 2009.

La demande de permis doit être formulée auprès du Service de Police Municipale. Ce dossier de demande de permis doit comporter les pièces suivantes :

- L'identité du chien (Nom, âge, sexe, type, numéro d'identification et catégorie).
- L'identité du détenteur (Nom et adresse).
- Le certificat de vaccination antirabique.
- L'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur couvrant les dommages causés aux tiers y compris aux membres de la famille.
- L'attestation d'aptitude sanctionnant une formation (portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents) effectuée auprès d'une personne agréée.
- L'évaluation comportementale effectuée par un vétérinaire agréé.
- Le certificat de stérilisation établi par un vétérinaire pour les chiens de la 1ère catégorie.

### Précisions sur la réglementation :

L'évaluation comportementale est obligatoire depuis le 21 décembre 2008 pour les chiens de 1ère catégorie et devra être réalisée au plus tard le 21 décembre 2009 pour les chiens de la 2ème catégorie.

La loi prévoit qu'en cas d'absence de permis, une euthanasie peut être demandée par les autorités de police. Par ailleurs, des sanctions pénales sévères sont prévues à l'encontre du détenteur d'un chien commettant une agression. Ces sanctions sont aggravées en cas de non-présentation du permis.

Contact Police Municipale : 05 58 82 11 80.



Vespa Velutina

### Consignes de sécurité :

Il est fortement recommandé de faire appel à des professionnels de la désinsectisation pour détruire un nid de frelons asiatiques. Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est solitaire, il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente. Huit à douze piqûres peuvent provoquer un empoisonnement nécessitant une hospitalisation.

### Précautions préalables :

Toute personne allergique aux piqûres d'hyménoptères ne doit pas participer aux opérations de destruction ou de piégeage. Toute personne qui intervient doit disposer d'un équipement de protection spécial. De nuit, à l'aube ou au crépuscule, la totalité de la colonie ou presque est à l'intérieur du nid, c'est donc le moment le plus favorable pour agir.

### Actions à proscrire :

Ne pas tirer au fusil sur les nids. Cela provoque la dispersion avec reconstruction de plusieurs autres nids. Ne pas utiliser de lance à eau. Il est déraisonnable de détruire tous les nids d'hyménoptères sociaux type Vespa sous prétexte d'arrêter la propagation du type Velutina. Ne pas s'approcher du nid sans protection adaptée. Ne pas déranger les frelons lorsqu'on trouve un nid.

### Conduite à tenir par les particuliers en présence d'un nid de frelons asiatiques :

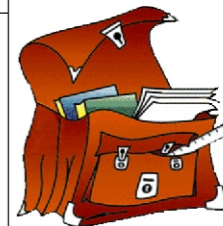
Contactez la Mairie pour effectuer le signalement (emplacement). La Mairie donnera le N° du professionnel le plus proche qui viendra procéder à la destruction du nid. Les frais d'intervention sont à la charge du propriétaire des lieux où les frelons sont installés.



## LE CAHIER CITOYEN

est à votre disposition dans le hall d'entrée de la Mairie. Vous pouvez y noter vos suggestions, vos remarques, vos idées...

C'est un espace d'expression qui s'inscrit dans la volonté de vos élus de faire participer chaque habitant à la vie de la commune.



## SOUTIEN SCOLAIRE

Mise en place de cours de soutien scolaire en Anglais, Math, Français, de la 6ème à la 3ème.

L'inscription est à adresser à la Mairie, avec indication des matières et disponibilités de l'élève.

Fin des inscriptions le 30 janvier.

Pour ce projet, nous sommes donc à la recherche de bonnes volontés pour encadrer ces cours. Nous contacter au Service Périscolaire (05 58 82 11 94) ou par mail à l'adresse : [serviceperiscolaire@sanguinet.fr](mailto:serviceperiscolaire@sanguinet.fr).

RÉUNION D'INFORMATION  
MERCREDI 10 FÉVRIER à 19h à la MAIRIE



18, 19 et 20 JUN 2010  
Village de Sanguinet  
FÊTE DE LA  
SAINT SAUVEUR.



13 JUILLET 2010  
Sanguinet village  
FEU D'ARTIFICE  
& soirée dansante



WEEK END  
du 24/25 JUILLET  
FESTIVAL DE JAZZ



15 AOÛT 2010  
FOIRE DU LAC  
SPECTACLE  
SON & LUMIÈRE



SEPTEMBRE 2010  
FORUM  
DES ASSOCIATIONS